

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Maisdon-sur-Sèvre
20, rue de la Mairie
44690 MAISDON-SUR-SEVRE

ETUDE NATURALISTE SUR LE SITE DE COMPENSATION

PROJET DE CREATION D'UN LOTISSEMENT
« LE FIEF DE L'ALOUETTE 2 »

LE FIEF DE L'ALOUETTE
MAISDON SUR SEVRE (44)



Edition : 04/11/2025

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT	
Maître d'ouvrage :	Mairie de Maisdon-sur-Sèvre 20, rue de la Mairie 44690 MAISDON-SUR-SEVRE Contact : M. Aymar RIVALLIN, Maire
Rédaction :	OCE 12, place Galilée 85300 CHALLANS - Contact : Mme Laetitia TONDEUX, Chargée d'études Naturaliste
Versions	Version 1 : 17/07/2024 Version 2 : 04/11/2025



Sauf mention contraire, les photographies qui illustrent ce rapport ont été prises par OCE sur le site d'étude.

SOMMAIRE	
I - INTRODUCTION ET LOCALISATION DU SITE DE COMPENSATION	4
I.1- INTRODUCTION	4
I.2- LOCALISATION DU SITE DE COMPENSATION	5
II - ETAT INITIAL FAUNE/FLORE/HABITATS	6
II.1- AIRE D'ETUDE ET DATES DE PROSPECTION	6
II.2- PROTOCOLES D'INVENTAIRES.....	7
II.3- RESULTATS DES INVENTAIRES	8
III - CONCLUSION	14
IV - BIBLIOGRAPHIE	15
IV.1- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CONCERNANT LA FLORE.....	15
IV.2- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CONCERNANT LA FAUNE.....	15

LISTE DES FIGURES	
FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE DE COMPENSATION	5
FIGURE 2 : PHOTOGRAPHIE AERIENNE (2022) DU SITE DE COMPENSATION.....	5
FIGURE 3 : IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE ELARGIE.....	6
FIGURE 4 : PROTOCOLE D'INVENTAIRE DE LA FLORE ET DES HABITATS.....	7
FIGURE 5 : PROTOCOLE D'INVENTAIRE AVIFAUNE	8
FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR LE SITE DE COMPENSATION ET SES ABORDS	9
FIGURE 7 : LOCALISATION DES ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES.....	11
FIGURE 8 : HABITATS FAVORABLES A LA CISTICOLE DES JONCS	12
FIGURE 9 : HABITATS FAVORABLES A LA LINOTTE MELODIEUSE	12

LISTE DES TABLEAUX	
TABLEAU 1 : SYNTHESE DES CAMPAGNES DE TERRAIN	7
TABLEAU 2 : CODES COMPORTEMENTAUX ET STATUTS DE REPRODUCTION DEFINIS D'APRES L'EUROPEAN ORNITHOLOGICAL ATLAS COMMITTEE	7
TABLEAU 3 : RELEVÉ FLORISTIQUE SUR LE SITE DE COMPENSATION (PRAIRIE)	8
TABLEAU 4 : LISTE DES ESPECES D'OISEAUX OBSERVEES SUR LE SITE DE COMPENSATION	10

I.1- INTRODUCTION

La commune de Maisdon-sur-Sèvre projette de créer un nouveau lotissement, dans le prolongement du Fief de l'Alouette 1. Les études de faisabilité sont menées sur une emprise d'environ 3 ha.

- Le projet implique des impacts résiduels sur :
- L'**avifaune** : Linotte mélodieuse (espèce protégée d'enjeu fort), Serin cini (espèce protégée d'enjeu fort), Tourterelle des bois (espèce non protégée d'enjeu fort) et oiseaux communs mais protégés des milieux semi-fermés ;
 - Les **reptiles** : Lézard des murailles (espèce protégée d'enjeu faible) ;
 - Les **chiroptères** : Pipistrelle commune (espèce protégée d'enjeu modéré).

I - INTRODUCTION ET LOCALISATION DU SITE DE COMPENSATION

	NOM VERNACULAIRE	Enjeu propre à l'espèce	NIVEAU IMPACT RESIDUEL	Nécessité compensation
	Linotte mélodieuse	FORT	MODERE	OUI
	Accenteur mouchet	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Fauvette à tête noire	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Fauvette grisette	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Hypolaïs polyglotte	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Mésange bleue	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Mésange charbonnière	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Pouillot véloce	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Rossignol philomèle	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Rougegorge familier	FAIBLE	FAIBLE	OUI
	Serin cini	FORT	FAIBLE	OUI

	NOM VERNACULAIRE	Enjeu propre à l'espèce	NIVEAU IMPACT RESIDUEL	Nécessité compensation
	Lézard des murailles	FAIBLE	FAIBLE	OUI

	NOM VERNACULAIRE	Enjeu propre à l'espèce	NIVEAU IMPACT RESIDUEL	Nécessité compensation
	Pipistrelle commune	MODERE	FAIBLE	OUI

Par conséquent, des mesures compensatoires sont requises. Des actions seront effectuées sur le site de l'Alouette 2 (zone projet) et sur un site de compensation *ex-situ*.

Suite à la demande de compléments transmis par la DDTM le 26 décembre 2023, la mairie de Maisdon-sur-Sèvre a missionné notre bureau d'étude pour effectuer un inventaire faunistique sur l'emprise du site de compensation *ex-situ*. Les résultats sont présentés ci-après.

I.2- LOCALISATION DU SITE DE COMPENSATION

Région : Pays de la Loire
Département : Loire Atlantique (44)
Commune : Maisdon-sur-Sèvre

Le site de compensation se situe à 180 m au Sud de la zone projet, à l'Est du terrain de foot.

Il s'agit de la parcelle cadastrée **BD 6**, d'une superficie de **5 578 m²**.

Une dizaine de parcelles a été proposée par la commune pour faire l'objet de mesures compensatoires. La parcelle BD 6 a été retenu pour plusieurs raisons :

- ✓ Possibilité d'apporter une plus-value au site pour répondre aux exigences écologiques des espèces ciblées
- ✓ Absence des espèces ciblées sur la parcelle
- ✓ Proximité de la zone projet (à moins d'1 km)
- ✓ Maitrise foncière du maître d'ouvrage
- ✓ Facilité de réalisation des mesures compensatoires (accès direct)

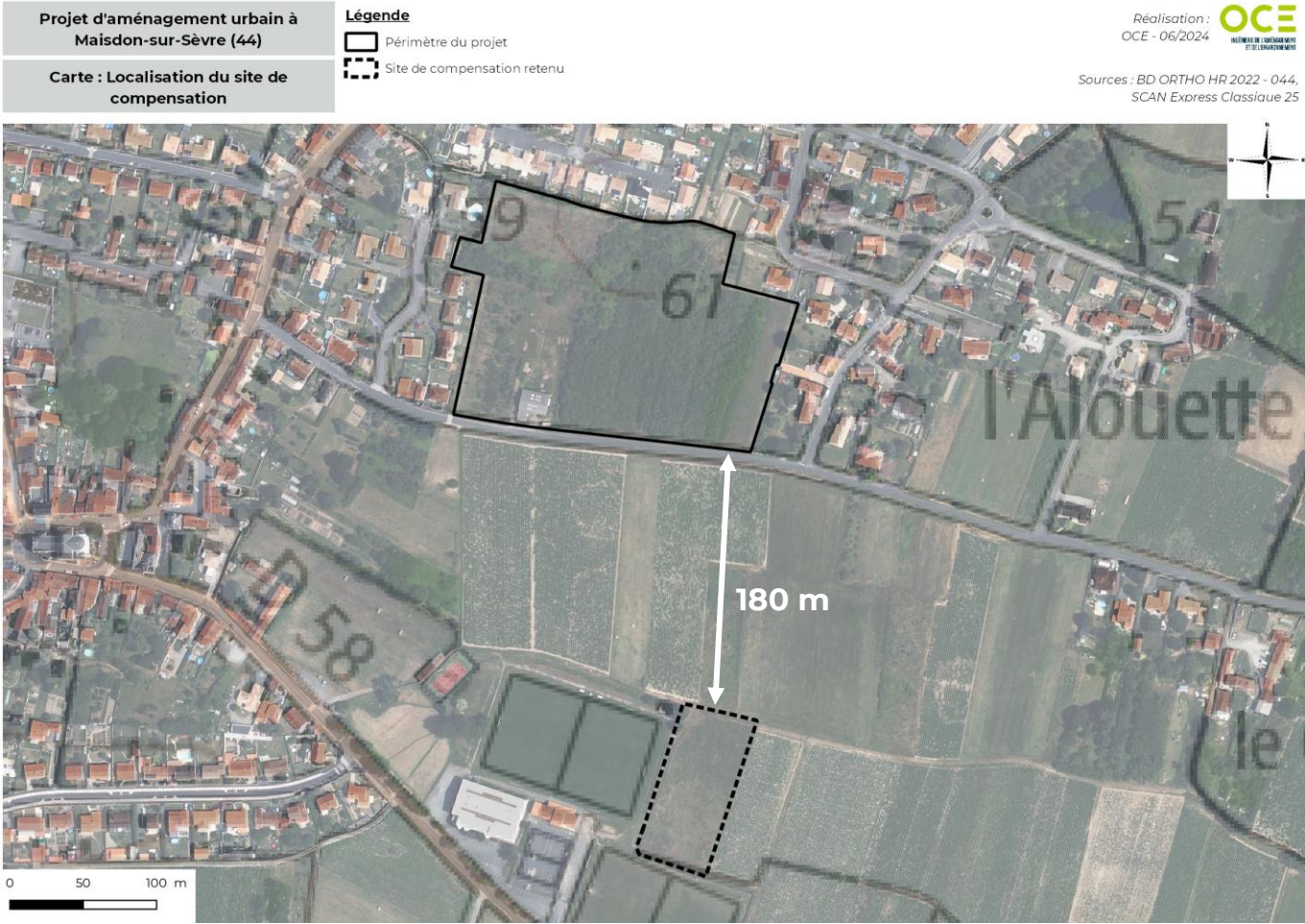


Figure 1 : Localisation du site de compensation

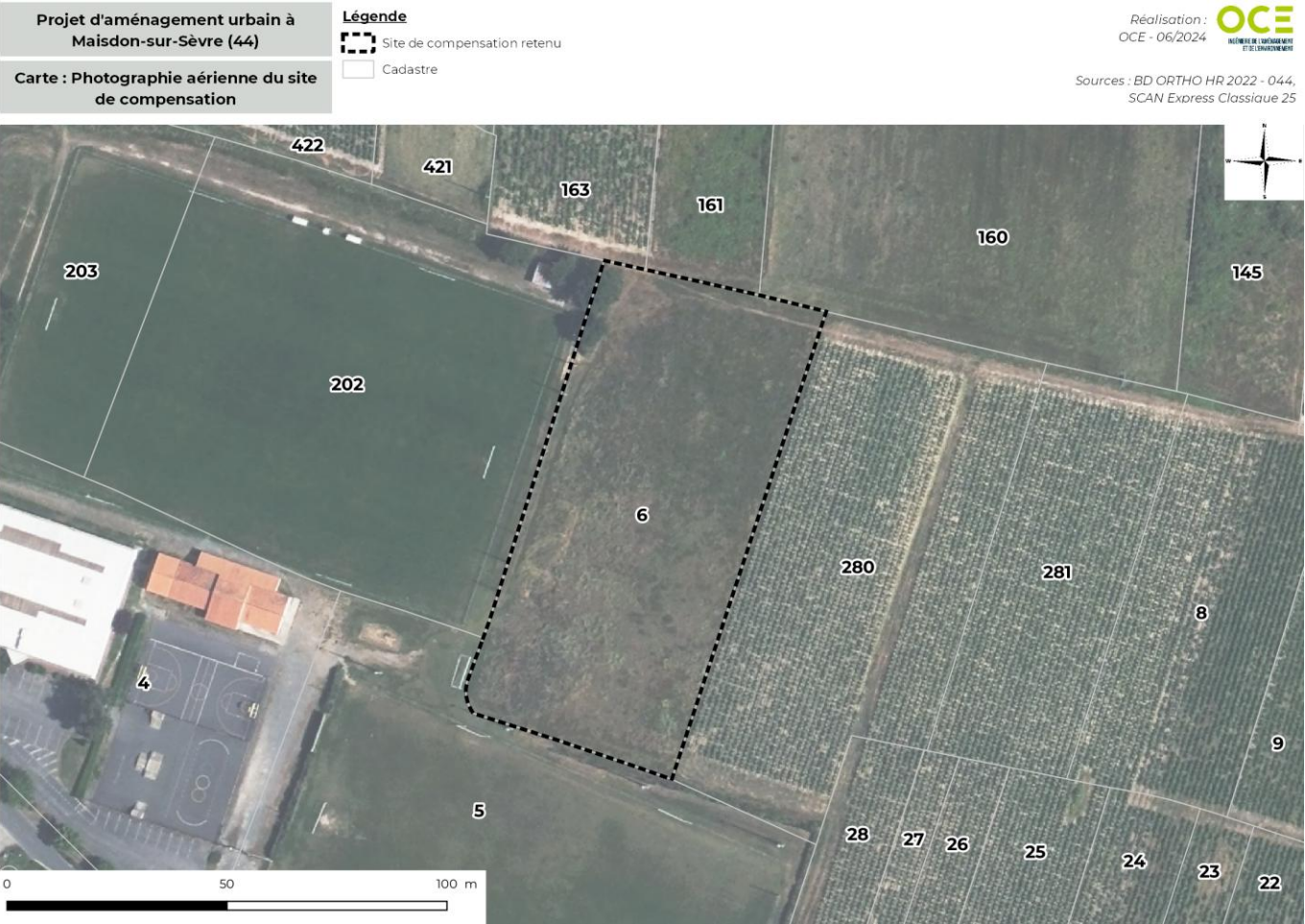


Figure 2 : Photographie aérienne (2022) du site de compensation

II.1- AIRE D'ETUDE ET DATES DE PROSPECTION

II.1.1- AIRE D'ETUDE

Les mesures compensatoires concernant l'avifaune (Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois), les inventaires ont ciblé spécifiquement ce taxon, de façon à savoir si la parcelle étudiée pouvait permettre de compenser les impacts résiduels sur ces espèces.

Les prospections naturalistes ont porté sur le site de compensation et les parcelles agricoles adjacentes. Cette aire d'étude élargie permet de connaître l'occupation des sols et les espèces présentes sur le site et les milieux proches.



Figure 3 : Identification de la zone d'étude élargie

II - ETAT INITIAL FAUNE/FLORE/HABITATS

II.1.2- DATES DE PROSPECTION

Deux passages naturalistes ont été effectués sur le site de compensation au printemps 2024 : le 31/05/2024 et le 13/06/2024. Le printemps est la période la plus favorable aux relevés floristiques et à l'inventaire de l'avifaune nicheuse.

Tableau 1 : Synthèse des campagnes de terrain

Année	2024	
Structure ayant réalisé les inventaires	OCE	
Mois	Mai	Juin
Date	31/05/2024	13/06/2024
Période	Diurne 9h30 - 11h	Diurne 9h45 - 11h
T°C (min-max) 🌡️	15-19°C	14-17°C
Recouvrement nuageux	☁️	☁️
Vent	Faible	Faible/Modéré
Pluie	Non	Non
Visibilité	Bonne	Bonne
Avifaune	✖	✖
Flore / Habitats	✖	✖

II.2- PROTOCOLES D'INVENTAIRES

II.2.1- INVENTAIRE FLORE/HABITATS

L'occupation des sols a été relevé à l'échelle de l'aire d'étude élargie. Les référentiels utilisés pour la définition des habitats sont la typologie CORINE biotopes et EUNIS. Un relevé floristique a été effectué sous forme de transect sur le site de compensation (un seul habitat). Une attention particulière a été portée à la présence éventuelle d'espèces patrimoniales, invasives, ou caractéristiques de zone humide.



Figure 4 : Protocole d'inventaire de la flore et des habitats

II.2.2- INVENTAIRE AVIFAUNE

Les inventaires de la faune ont ciblé le groupe des oiseaux. En effet, le site étudié doit permettre de compenser des impacts résiduels sur ce taxon.

Les oiseaux ont l'objet de recherches visuelles (jumelles, appareil photo) et auditives au cours de la saison de nidification (2 passages), avec des conditions météo favorables. Un point d'écoute d'environ 20 min a été effectué sur le site de compensation, en début de matinée. De plus, un parcours a pieds a été effectué autour du site afin de recenser les espèces présentes à proximité.

Toutes les espèces vues ou entendues seront notées, ainsi que leur comportement, notamment les signes de reproduction (défense d'un territoire, élaboration du nid, nourrissage de jeunes, etc.). Les passages printaniers permettent d'évaluer le statut reproducteur des espèces en présence. Le statut de reproduction de chaque espèce sera apprécié à l'aide des « Codes comportementaux et statuts de reproduction » définis d'après l'EOAC (European Ornithological Atlas Committee).

Tableau 2 : Codes comportementaux et statuts de reproduction définis d'après l'European Ornithological Atlas Committee

	-	Absence de code
Nicheur possible	2	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
	3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nicheur probable	4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification (les 2 individus doivent être observés)
	5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle
	6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes
	7	Visite d'un site de nidification probable : distinct d'un site de repos
	8	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours
	9	Preuve physiologique : plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte (Observation sur un oiseau en main)
	10	Transport de matériel ou construction d'un nid, forage d'une cavité (pics)
Nicheur certain	11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention
	12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison
	13	Jeunes en duvet (espèces nidifuges) ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances (espèces nidicoles)
	14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid : comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité)
	15	Adulte transportant un sac fécal
	16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification
	17	Coquilles d'œufs éclos
	18	Nid vu avec un adulte couvant
	19	Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus)

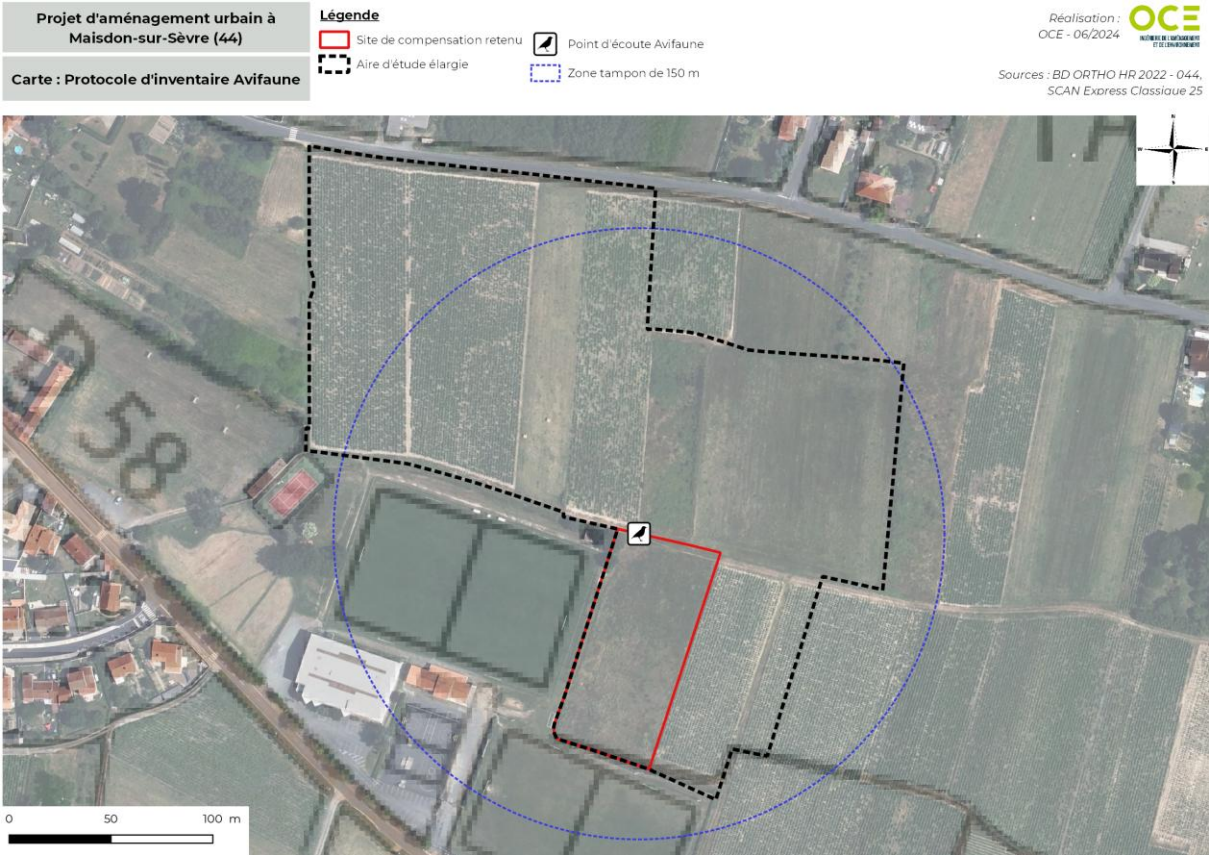


Figure 5 : Protocole d'inventaire Avifaune

II.3- RESULTATS DES INVENTAIRES

II.3.1- FLORE / HABITATS

Le site de compensation est occupé par un seul type d'habitat : une prairie naturelle de fauche. Un petit tronçon de haie bocagère se situe en bordure Nord-Ouest du site de compensation.



Tableau 3 : Relevé floristique sur le site de compensation (prairie)

Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce hygrophile ?
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	non
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	oui
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	non
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	non
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage	non
<i>Avena fatua</i>	Avoine folle	non
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	non
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	non
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	non
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	non
<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome cathartique	non
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	non
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	non
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	non

En bleu : espèce caractéristique de zone humide
(Arrêté ministériel du 24/06/2008, table A)

En rouge : espèce exotique envahissante
(DORTEL F., LE BAIL J., 2019 - Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire. Liste 2018. DREAL Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest)

Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce hygrophile ?
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	non
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	non
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	non
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	non
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mou	non
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium à feuilles découpées	non
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	non
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	non
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	non
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc acutiflore	oui
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	oui
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	non
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	non
<i>Lolium perene</i>	Ray-grass anglais	non
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	non
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	non
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	non
<i>Medicago lupulina</i>	Minette	non
<i>Myosotis discolor</i>	Myosotis bicolore	non
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	non
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	non
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	non
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique	oui
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule acre	non
<i>Rosa canina</i>	Eglantier	non
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	non
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	non
<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes	oui
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque faux roseau	non
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	non
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	non
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	non
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	non

Une friche (fourré) s'est développée au Nord du site de compensation.



Terrain en friche au Nord du site de compensation



Terrain en friche au Nord du site de compensation

La parcelle située à l'Ouest du site de compensation est occupée par un stade de football. La parcelle située à l'Est du site de compensation est une vigne.



Stade de football



Vigne



Figure 6 : Cartographie des habitats sur le site de compensation et ses abords

II.3.2- AVIFAUNE

Les deux passages effectués au printemps 2024 ont permis d’observer 18 espèces d’oiseaux sur le site de compensation ou ses abords. Parmi ces espèces, 13 sont protégées à l'échelle nationale.

Tableau 4 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site de compensation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Protection nationale	LR AVIFAUNE NICHEURS (2016)	LR PDL (2014)	ZNIEFF PDL (2018)	Enjeu propre à l'espèce	Mai 2024	Juin 2024	Localisation	Biotopes utilisés	Utilisation du site	Statut de reproduction (cf. codes EOAC)
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	-	Article 3	VU	LC	-	FORT	X	X	SC et hors SC	Prairies	1 couple ; Chant	Probable (4)
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Annexe I	Article 3	LC	LC	X	FORT	X		Hors SC	Friche	-	-
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	-	Article 3	VU	VU	-	FORT	X	X	Hors SC	Friche + Haie bocagère	-	-
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	-	Article 3	VU	NT	-	FORT	X		Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Annexe II-2	-	VU	NT	-	FORT	X	X	Hors SC	fil électrique	-	-
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	-	Article 3	NT	LC	-	MODERE	X		Hors SC	En vol au dessus du site	-	-
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	-	Article 3	NT	LC	-	MODERE		X	Hors SC	En vol au dessus du site	-	-
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	-	Article 3	NT	NT	-	MODERE		X	Hors SC	Friche	-	-
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X		Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X		Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X	X	Hors SC	Friche	-	-
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X	X	Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X	X	Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	-	Article 3	LC	LC	-	FAIBLE	X	X	Hors SC	Haie bocagère	-	-
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Annexe II-2	-	LC	LC	-	TRES FAIBLE	X					
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	Annexe II-2	-	LC	LC	-	TRES FAIBLE	X					
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Annexe II-2	-	LC	LC	-	TRES FAIBLE	X					
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Annexe II-2	-	LC	LC	-	TRES FAIBLE	X	X				

Une seule espèce a été observée directement sur le site de compensation. il s'agit d'une espèce patrimoniale : la Cisticole des joncs, espèce d'enjeu fort.

- ⇒ 1 mâle chanteur a été observé en mai au sein des prairies situées au Nord du site étudié
- ⇒ 1 couple a été observé en juin sur le site étudié et se déplaçant de prairies en prairies

En juin, la prairie du site de compensation n'avait pas encore été fauchée, contrairement aux prairies en bordure du site. Cela explique le report de la Cisticole des joncs sur le site étudié. Néanmoins, cette espèce est susceptible de se reproduire sur le site de compensation, comme sur les autres prairies adjacentes.



Prairie du site de compensation non fauchée (juin 2024)



Prairie adjacente fauchée (juin 2024)



Figure 7 : Localisation des espèces protégées et/ou patrimoniales

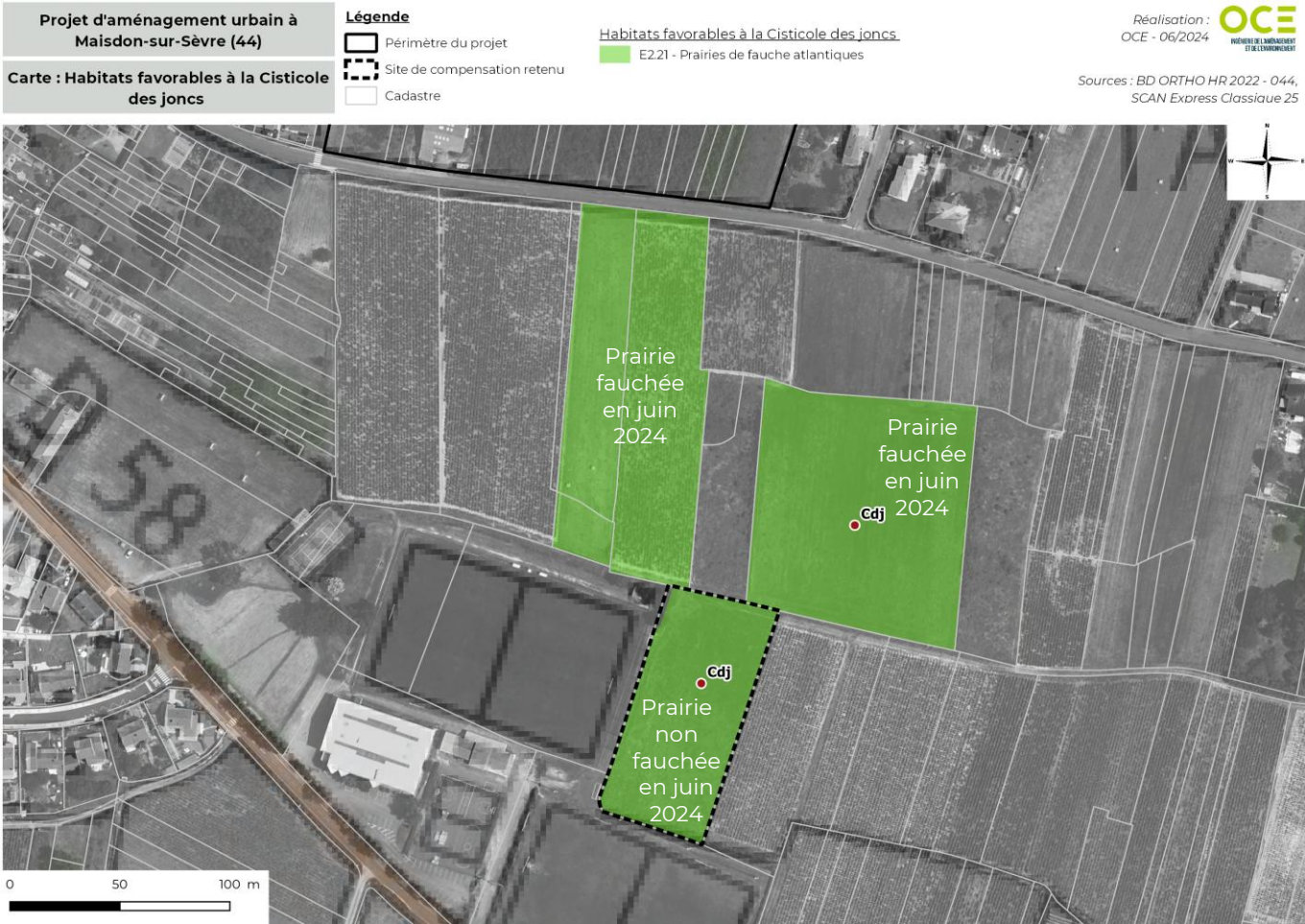


Figure 8 : Habitats favorables à la Cisticole des joncs

Trois espèces patrimoniales ont été recensées en bordure du site de compensation, notamment au niveau de la friche située au Nord. Cette friche arbustive abrite :

- Deux espèces d'enjeu fort : Gorgebleue à miroir (1 mâle observé en mai) et Linotte mélodieuse (1 femelle observée en juin)
- Une espèce d'enjeu modéré : Tarier pâtre (1 couple avec jeunes observé en juin)



Friche abritant 3 espèces patrimoniales



Figure 9 : Habitats favorables à la Linotte mélodieuse

Le Serin cini, espèce d'enjeu fort, a été observé en bordure du site de compensation, dans la haie bocagère.

La Tourterelle des bois, espèce d'enjeu fort, a été observé en bordure du site de compensation, sur la ligne haute tension.

II.3.3- AUTRES TAXONS

Taxons	Potentiel d'accueil sur le site de compensation
Reptiles	Le site étudié ne comporte pas de zone de lisière, ni de zone de gîte. Le potentiel d'accueil pour ce taxon est très faible.
Amphibiens	Le site étudié ne comporte pas de point d'eau, ni de fossé, ni de zone de gîte. Le potentiel d'accueil pour ce taxon est très faible.
Coléoptères saproxylophages	Le site étudié ne comporte pas de sujet arboré. Le potentiel d'accueil pour ce taxon est nul.
Autres insectes	Le site étudié ne comporte pas de milieux favorables à la présence d'insectes protégés et/ou patrimoniaux.
Chiroptères	Le site étudié ne comporte pas de zone de lisière favorable à la chasse, ni de zone de gîte. Le potentiel d'accueil pour ce taxon est très faible.
Autres mammifères	Le site étudié ne comporte pas de milieux favorables à la présence de mammifères protégés et/ou patrimoniaux.

III - CONCLUSION

Une seule espèce patrimoniale a été observée sur le site de compensation : il s'agit de la Cisticole des joncs, espèce d'enjeu fort. 1 couple a été observé en juin, se déplaçant de prairies en prairies. Cette espèce est susceptible de se reproduire sur le site de compensation, comme sur les autres prairies adjacentes.

Le site de compensation ne comporte pas d'habitat favorable à la reproduction de la Linotte mélodieuse. Cependant cette espèce est présente juste au Nord, dans la friche arbustive. Cela confirme l'intérêt de développement d'une friche arbustive sur le site de compensation afin de créer de nouveaux habitats favorables à sa nidification. La prairie constitue une zone d'alimentation potentielle pour cette espèce.

Le site de compensation ne comporte pas d'habitat favorable à la reproduction de la Tourterelle des bois. Cependant cette espèce est présente juste au Nord (observée sur un fil électrique). Cela confirme l'intérêt de développement d'une zone boisée (avec strate arbustive et strate arborée) sur le site de compensation afin de créer de nouveaux habitats favorables à sa nidification. La prairie constitue une zone d'alimentation potentielle pour cette espèce.

IV - BIBLIOGRAPHIE

IV.1- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CONCERNANT LA FLORE

Espèces végétales protégées :

- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (version consolidée au 17 septembre 2018)
- Liste des espèces végétales protégées connues ou présumées connues en région des Pays de la Loire (publiée le 22 décembre 2009 et modifié le 6 janvier 2010)

Autres espèces patrimoniales :

- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France
- DORTEL F., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 – Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN : Document validé par l'UICN le 21/10/2015 et par le CSRPN le 26/11/2015. DREAL Pays de la Loire / Région des Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 53p. & annexes
- UICN France, MNHN, FCBN & SFO (2010). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Orchidées de France métropolitaine
- Liste des espèces déterminantes des Znieff continentales en Pays de la Loire, version du 7 septembre 2015
- Nouvelle liste des plantes vasculaires déterminantes pour la région des Pays de la Loire : méthode et liste approuvées par le CSRPN du 13/06/2018.

Espèces végétales exotiques envahissantes :

- Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire (2019)
- Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain

Guide de détermination des espèces :

- Guillemot V., 2023 – Guide expert de la Flore du Massif armoricain et ses marges, Editions Biotope, Mèze, 896 p.
- H. des Abbayes, G. Claustres, R. Corillion, P. Dupont, 2012. Flore et végétation du Massif Armoricaïn, tome 1, flore vasculaire. Editions d'Art Henry des Abbayes, 1226 p.
- Stefan Eggenberg & Adrian Möhl, 2008. Flora vegetativa, 2^{ème} édition, 2013, 726 p.
- David Streeter, 2009. Guide Delachaux des fleurs de France et d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé, Paris, 2011, 704 p.
- Richard et Alastair Fitter. Guide des graminées, carex, joncs et fougères. Editions Delachaux et Niestlé, Paris, 2003, 256 p.
- Hamon D., 2022. – Carex de France, Manuel d'identification de terrain, Editions Biotope, Mèze, 384 p.
- ...

IV.2- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES CONCERNANT LA FAUNE

Espèces animales protégées :

- Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (version consolidée au 17 septembre 2018)
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (version consolidée au 17 septembre 2018)
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (version consolidée au 17 septembre 2018)
- Liste des espèces animales protégées présentes en région des Pays de la Loire en l'état des connaissances en 2011

Listes nationales :

- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine

- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, SFI & ONEMA (2010). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine
- UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine

Listes régionales :

- Marchadour B. (coord.), 2009. Mammifères, Amphibiens et Reptiles prioritaires en Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, 125 p.
- Marchadour B., Beaudoin J.-C., Beslot E., Boileau N., Montfort D., Raitière W., Tavenon D. & Yésou P., 2014. Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Bouchemaïne, 24 p.
- Marchadour B., Banasiak M., Barbotin A., Beslot E., Chenaival N., Grosbois X., Mème-Lafond B., Montfort D., Moquet J., Paillat J.-P., Pailley P., Perrin M., Rochard N. & Varenne F., 2020. Liste rouge des mammifères continentaux des Pays de la Loire et responsabilité régionale. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Angers, 20 p.
- Liste des espèces déterminantes des Znieff continentales en Pays de la Loire, version du 7 septembre 2015

Espèces animales exotiques envahissantes :

- UMS Patrimoine naturel – MNHN [Ed] 2017-2018. Espèces Exotiques Envahissantes – Faune Introduite en France (EEE-FIF). Site Web d'information et de veille sur les espèces animales exotiques. <http://eee.mnhn.fr/>. Consulté le 17/10/2018.

Guide de détermination des espèces :

- Marchadour B. (coord.), 2014. Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Parais, 2014, 576 p.
- Lafranchis T., 2000. Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénopé, éditions Biotope, Mèze (France), 448 p.
- Grand D., Boudot J.-P., Doucet G., 2014. Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (collection Cahier d'identification), 136 p.
- Hentz Jean-Laurent, Deliry Cyrille, Bernier Christophe, 2011. Libellules de France. Guide photographique des imagos de France métropolitaine. Gard Nature / GRPLS, Beaucaire, 200 p.
- Wolfgang Dierl, Werner Ring, 2009. Guide des insectes. Editions Delachaux et Niestlé, 237 p.
- Axel Kwet, 2005. Guide photographique des reptiles et amphibiens d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé, 2009, 252 p.
- André Bossus, François Charron, 2010. Guide des chants d'oiseaux d'Europe occidentale. Editions Delachaux et Niestlé, Paris, 239 p.
- Bonnier Fakta, Stockholm, Suède, 2009. Le guide Ornitho. Editions Delachaux et Niestlé, Paris, 2014, 446 p.
- Sardet E., Roesti C. & Braud Y., 2015. – Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Collection Cahiers d'identification, éd. Biotope, Mèze, 304 p.
- Clémot M. - Identification des Orthoptères de Vendée, Les Naturalistes Vendéens, 90 p.
- ...

Autres ouvrages :

- Groupe herpétologique des Pays de la Loire, 2015. État des connaissances sur la répartition des amphibiens et reptiles en Pays de la Loire entre 2000 et 2015
- MARCHADOUR B. (coord.), 2009. Mammifères, Amphibiens et Reptiles prioritaires en Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, 125 p.
- ...